

LA TRIBUNE

LA MISSION CANADIENNE

SERMON DU R. P. ARCHAMBAULT, S. J.

Hic venit in testimonium ut testimonium perhiberet de lumine. Il est venu rendre témoignage à la lumière. (St-Jean Chap. 1, V.-7.)

Il y a des hommes que l'on peut caractériser d'un mot, à cause de l'unité qui préside à toutes les œuvres de leur vie. Il en est de même de certains peuples parce qu'à toutes les pages de leur histoire on retrouve constamment la même idée directrice : Jean-Baptiste fut l'un de ces hommes et l'un de ces peuples est le peuple Canadien-français. La vie de l'un et de l'autre peuvent se résumer dans ce seul mot : ils ont été les témoins de Jésus-Christ. Tous deux ont été préparés de longue main à leur mission, ils ont été des témoins fidèles, des témoins constants.

La tâche de Jean-Baptiste était difficile entre toutes ; faire reconnaître le Messie promis par les prophètes. Sa préparation commence dès sa conception qui est miraculeuse. Jeune encore, il se retire dans le désert pour se mieux tremper au milieu des austérités de la solitude, et devant l'étrangeté de sa vie, le peuple des montagnes déjà se demande : " *Que pensez-vous que sera cet enfant, car la main du Seigneur est évidemment avec lui.* "

Si le peuple Canadien-français n'a pas été conçu miraculeusement, son origine n'en est pas moins merveilleuse et marquée de l'empreinte divine. C'est avec son Dieu dans le cœur que Jacques Cartier s'en va pour le Continent lointain et la croix de son Dieu est le premier étendard qu'il plante sur la patrie nouvelle. Après lui toutes les colonies que l'on tente d'établir sur notre sol dans un but de mercantilisme sont instables. Il faut l'esprit chrétien de Champlain, frère de celui de Cartier pour fonder un établissement qui tiendra debout. Et après lui, c'est par les armes apostoliques de ses évêques et de ses missionnaires que la vie circule dans le jeune arbre canadien. Les dévotions les plus chères au cœur de Dieu fleurissent dans la France nouvelle, celles de la Vierge Marie et du Cœur aimant de Jésus. Les épreuves qui remplissent sa vie dans les solitudes du Nouveau-Monde servent à le tremper comme autrefois Jean-Baptiste dans le désert, et déjà autour de lui on se demande : " *Que pensez-vous que sera cet enfant, la main du Seigneur est évidemment avec lui.* "

Jean-Baptiste a été un témoin fidèle. Il annonce Jésus-Christ comme le sanctificateur, le sauveur, et juge. Ses actes comme ses paroles rendent témoignage à la vérité. La pauvreté, la souffrance, l'humiliation, la douceur, le dévouement du chef qu'il annonce au peuple d'Israël, il les a pratiqués.

Du peuple Canadien-Français aussi on peut dire que sa vie annonce le Christ et reflète ses vertus. Sans doute, il a compté des renégats parmi les siens mais le reniement est resté l'exception. Dans son ensemble, notre peuple a toujours été nettement catholique. La foi chrétienne est une partie intégrante de son patrimoine national, si bien que le Canadien-Français qui renie sa foi renie en même temps sa race et est renié par elle. Les erreurs doctrinales ont trouvé généralement peu de faveur chez nous. Par contre, les décrets de Pie X sur la communion fréquente y ont été accueillis avec amour et le culte social du Sacré Cœur est reçu avec un enthousiasme général.

Dans son expansion merveilleuse, partout il est précédé par ses missionnaires et partout il répand la gloire du Christ.

Ses ennemis même attestent la fidélité de son témoignage, car toutes les luttes qu'on lui livre, quelle que soit la couleur qu'on leur donne ont un caractère nettement anti-catholique. Nos ennemis veulent notre disparition parce qu'ils reconnaissent en nous les frères des martyrs qui ont arrosé notre sol de leur sang, les héritiers de leur ardeur conquérante, les véritables témoins de Notre-Seigneur Jésus Christ.

Saint-Jean Baptiste a été un témoin constant. Devant les grands comme devant les petits il rend témoignage à la vérité. Jusqu'en pleine cour royale, il va jeter à la face d'Hérode le " *non licet* " qui jaillit de ses lèvres comme un trait de lumière. Son audace sainte le conduira à la mort, qu'importe, il aura été un témoin constant.

Serons-nous toujours les vrais témoins du Christ, saurons-nous l'être jusqu'au martyre, jusqu'à la mort ? Le passé semble le promettre. Prenons garde cependant. Quelqu'ait été la fidélité d'un peuple, l'avenir doit toujours inspirer des craintes. L'exemple de la France, devenue infidèle après avoir été un instrument si merveilleux, si docile dans les mains de Dieu, nous est une terrible leçon.

Déjà le danger existe chez nous et je le vois dans la tendance que manifeste un trop grand nombre de nos compatriotes à soustraire toute une partie de leur vie au contrôle des règles de la foi, des préceptes de la morale chrétienne et des directions de l'Eglise.

Sans doute, ces hommes ont gardé les pratiques de leur religion et ils s'insurgeraient contre quiconque voudrait mettre en doute la sincérité de leur foi catholique. Et cependant, dans le domaine des affaires, dans l'exercice de leur profession, dans leur

vie sociale, dans tout ce qu'ils sont convenus d'appeler leur vie publique, dans les questions d'éducation, ils n'entendent pas se laisser gêner par les commandements divins et les directions du clergé. Ils tombent ainsi dans une erreur condamnée par l'Eglise. La vérité est que tout l'homme appartient à Dieu, le catholicisme n'est pas seulement un ensemble de pratiques extérieures mais un principe de vie qui doit faire sentir son influence dans tous les actes humains.

Pour échapper à ce danger il faut nous souvenir du patriotisme toujours éclairé de notre clergé et comprendre qu'aujourd'hui comme autrefois, le peuple canadien français ne trouvera son salut que dans une union étroite avec le clergé catholique. Ceux qui veulent l'en séparer sont traités à leur race et il me semble que nos grands morts se dressent dans leur tombeau pour les renier.

Dans tous les peuples forts, au dessus de la masse, à laquelle elle donne l'exemple et trace la route, on trouve toujours une élite généreuse et vaillante. Voyageurs Catholiques, vous avez voulu être une élite, au milieu de notre peuple.

Les retraites fermées vous ont trempés pour la noble mission que vous voulez remplir. Vous voulez être les véritables témoins de Jésus-Christ et vous reprenez ainsi les plus belles traditions de notre race.

CHRONIQUE MUNICIPALE

Les spectateurs qui se paient le luxe d'assister régulièrement aux séances du conseil municipal ont été frappés, mercredi dernier, de l'aspect lugubre que présentait notre corps échevinal. L'absence de M. Duclos, tout le monde le reconnaît maintenant, est une désertion. Fatigué de ses collègues de la majorité servile, M. Duclos a préféré rentrer une fois encore dans la vie privée et s'éviter les ennuis de longs discours de M. le maire et de l'empressement de ses fidèles à le seconder dans tous ses gestes.

Le Maire, le contraire nous aurait surpris, n'a pas annoncé la date de la mise en nomination des candidats pour le siège vacant du Quartier No 2, ne respectant même point l'esprit de la Charte qu'il se fait pourtant fort de mettre en pratique. Le silence le plus absolu règne sur l'absence de M. Duclos comme sur la vacance que son absence a provoquée. M. le Maire partira d'ici quelques heures pour la convention de Victoria, augmentant ainsi l'espace qui le séparera de ses obligations municipales, augmentant également la somme des folles dépenses que la ville devra payer pour acquitter les bêtises de notre Conseil et les extravagances de notre premier magistrat.

Les soucis que provoque la désertion Duclos ne sont pourtant point les seuls qui donnent cet air lugubre à l'aspect général du Conseil, et qui n'échappent point à l'œil observateur du public. On a chuchoté qu'un autre échevin avait remis sa démission. Qui était-ce ?

La rumeur était fondée et M. l'échevin Bélanger a remis sa démission entre les mains du Conseil. Il donne pour s'excuser les obligations nouvelles de son commerce, son état de santé et son impossibilité de donner à la chose publique toute l'attention qu'elle mérite. La lettre est restée sur la table.

La somme de \$536.18 est mise à la disposition du comité de l'aqueduc pour payer certains extras faits à l'occasion de la construction des filtres et une autre de \$15.00 pour poser une lampe électrique au coin des rues St-Paul et St-Pascal.

Le rapport de l'ingénieur au sujet du trottoir en bois placé actuellement autour du marché centre est référé au conseil en comité pour étude.

Le greffier fait rapport que le règlement No 243, accordant un bonus à la St-Hyacinthe Soft Sole Shoe Company Limited, a été approuvé par les électeurs propriétaires fonciers.

Le Village St-Joseph a offert ses remerciements et du paiement pour les services rendus par les pompiers, lors de l'incendie chez M. Marchessault.

La résignation de M. Léopold Brodeur comme pompier volontaire est laissée sur la table.

Les commissaires d'écoles demandent de faire un trottoir de ciment entre le perron de l'Ecole Mercier et la rue Ste Anne. Cette lettre sera référée à l'ingénieur afin qu'il y soit fait droit lorsque les rues Papineau et Leman seront ouvertes.

Sur le rapport de l'ingénieur demandant un crédit de \$75.00 pour faire 45 pieds d'égoût sur la rue Delorme, avis de motion est fait pour la prochaine séance.

M. Fontaine donne également avis qu'il proposera le règlement 247, amendant les règlements 157 et 229, concernant le pavage des rues Laframboise, Bourdages, Héloïse et de l'Ecole.

Les travaux de pavage en béton ordonnés par le Règlement 229 adopté par ce conseil le 15 août 1917, seront faits conformément au devis préparé par les ingénieurs du ministère de la voirie le 29 avril 1918, ils devront être commencés aussitôt que possible dans le cours de l'année 1918 et seront continués avec activité et sans retard pour être terminés dans le délai mentionné au dit devis.

Afin de bénéficier de la loi des bons chemins, 1912, telle que maintenant modifiée le conseil demandera par résolution au gouvernement de cette province la somme que le ministère de la voirie consentira à fournir à cette corporation pour lui aider à payer les travaux ordonnés par le présent règlement. La dite résolution devra pourvoir, au moyen d'une cotisation spéciale ou autrement au paiement par la cor-

poration de cette municipalité de trois pour cent d'intérêt annuel pendant quarante-et-un ans sur la somme allouée.

Le greffier dépose sur la table du Conseil un projet de règlement pour l'achat de l'énergie électrique de la Southern Canada Power Co.

Les comptes sont lus et adoptés. On y remarque bien celui de l'Imprimerie Yamaska, au montant de \$210.85, mais on passe sans discuter, attendu que le voyage de M. le Maire coûtera davantage.

Pour l'intérêt des contribuables qui ont foi au désintéressement de M. le Maire Bouchard, nous avons relevé les montants que le Conseil a payé à son imprimerie, depuis que le propriétaire de cette dernière est premier magistrat de notre municipalité.

31 Oct. 1917.	\$249.10
6 déc.	9.90
7 janv. 1918.	103.70
20 fév.	38.05
20 fév.	280.35
20 mars.	180.90
22 mai.	97.45
26 juin.	210.85

formant un total de . . . \$1170.30

Ce sont des chiffres qui imposent un peu de réflexion. Nous en causerons.

EUGÈNE CHARTIER.

St-Antoine

CHAGNON-LECLERC

Le 12 courant, M. Eugène Chagnon conduisait à l'autel Mlle Emérentienne Leclerc, tous deux de St-Antoine-sur-Richelieu. M. F. X. Leclerc accompagnait sa fille et M. François E. Chagnon, de Montréal, agissait comme témoin du marié, en remplacement de son père, retenu à la maison pour cause de santé.

La bénédiction nuptiale fut donnée par le curé de la paroisse, M. le chan. A. Beaudry. La chorale de St-Marc, sous l'habile direction de M. Romuald Noël, avec soli par MM. J. Raymond Noël, Atchez et O. Duford, Donat Robert, Noé Laflamme, Jules Sénécal, Alphonse Geoffrion, Adrien Malo, Emile Gravel et E. Ducharme, rendit avec beaucoup de succès la Messe de Ste-Cécile de Gounod. M. Albert Noël accompagnait à l'orgue. Mme et M. J. C. H. Gingras, artiste-photographe, de St-Hyacinthe, parent des nouveaux mariés, prêtèrent leur gracieux concours en rendant quelques morceaux de choix. Accompagnée par son mari, Mme Gingras rendit avec âme un cantique après la communion. Mlle Blanchard, organisatrice de la paroisse, rendit également un morceau d'offertoire sur l'orgue, l'Ave Maria de Fiset.

Après la cérémonie religieuse, tous les assistants se rendirent chez M. et Mme Leclerc, parents de la nouvelle épouse, où la journée se passa agréablement pour ne se terminer que tard le lendemain matin.

Parmi les invités on remarquait : Mme Beaugard, M. et Mme S. Millier et leur fille, Mlle Jeanne, de Montréal, Mme Fontaine (Suite à la page 6.)

La Fête Nationale et les Voyageurs

Sans la démonstration patriotique de l'Association Catholique des Voyageurs ds Commerce, dimanche dernier, la fête nationale aurait passé inaperçue dans notre ville. Notre population lui doit maintenant une vive gratitude pour l'exemple de pur patriotisme qu'elle a donné par sa célébration noble et digne, célébration qui ne l'a cédée en rien aux fêtes bruyantes des années précédentes.

Au groupe de Saint-Hyacinthe était venu se joindre celui de Montréal, sous la présidence de M. J.-A. Trépanier, de la Maison Matthews Blackwell, et comprenant outre les RR. PP. Jésuites Arcand, le premier aumônier de cette Association Catholique des Voyageurs de Commerce de Montréal, G. Lebel, aumônier actuel et le R. P. Archambault, le directeur général des retraites fermées, qui donna le sermon de circonstance, MM. J. A. Bernier, de la maison Tranchemontagne & Cie ; J.-F. Bernier, de la maison L. H. Hébert ; J.-B. Bélanger, de la Canada Store ; W. Blanchard, de la Lake of the Woods Milling ; L. Bouvier, de la Great West Ass. ; E. Contant, de la E. Contant & Cie ; W. Duchesney, de la Metal Sheet Product ; R. Fournier, de la Hudson-Hébert & Cie ; C. E. Gratton, de la Consolidated Glass ; J.-A. Gagné, de la E. T. Corset ; J.-W. Girard, de la Standard Paint Co. ; E. Genest, secrétaire de l'Association, de la maison Laporte-Martin Ltée ; W. J. Goyau, de la Loudon Machinery Cy ; J.-E. Lusignan, ass.-secrétaire de l'Association, de la Mount Royal Varnish Co ; A. A. Lapointe, de la maison Daly-Morin ; E.-A. Marchildon, de la Eagle Shoe Co ; J. A. H. Raymond, assistant bibliothécaire de l'Association, de la maison Parsons Co Ltd ; H. Spid ding, bibliothécaire de l'Association, de la Caperwell Horse Nail Co. ; F. X. Trudel, de la B. Trudel & Co ; A. R. Tétrault, de la Wyandotte Co ; R. Vincent, de la Sherwin-Williams Co ; Elie Rodier, de la Cie Int. des Beaux Arts Ltée ; et P.-O. Paré, de la maison P. P. Martin & Cie.

A l'arrivée du train de Montréal, le président du Cercle local, M. Wilfrid Girouard, gérant de la Cie E. T. Shoe, et les membres de l'Association Catholique des Voyageurs de Commerce de Saint-Hyacinthe souhaitèrent une chaleureuse bienvenue à leurs visiteurs de la Métropole. Tous se rendirent ensuite à la Cathédrale, où une grand'messe fut célébrée par M. l'abbé Fournier, assisté des abbés Meunier et Gervais, tous trois du Séminaire, comme diacre et sous-diacre. La chorale, sous la direction de M. Léon Ringuet, a fourni le chant religieux.

Le R. P. Archambault, S. J., dont nous connaissons déjà le zèle apostolique en sa qualité de directeur infatigable de l'œuvre des retraites fermées à l'Abord à-Plouffe, fit le sermon que nous sommes heureux de reconstituer dans une autre colonne.

Après l'office religieux, les visiteurs et leurs confrères masculins allèrent offrir leur hom-

mage à S. G. Mgr Bernard. En son absence, Mgr Guertin, le Grand Vicaire du diocèse, les reçut cordialement et les remercia pour avoir si bien uni le geste religieux au geste patriotique en ce jour de la célébration de la fête nationale.

Le programme, préparé à l'avance, comportait une promenade en automobiles par les rues de la ville et un concert boucané dans le bosquet de M. J.-A.-A. Séguin, le vice-président de St-Hyacinthe, suivi d'un goûter champêtre. Le temps pluvieux changea les projets sans rien changer de l'intérêt de la fête. La réunion projetée eut lieu dans les Salles du Patronage de St-Vincent de Paul, que le R. P. Tremblay, le supérieur de cette institution, mit gracieusement à la disposition des voyageurs et de leurs invités.

Déjà la grande salle des représentations s'anima, tant l'arrivée de tous et de chacun provoquait l'enthousiasme. Mgr Guertin, M. le chanoine Senécal, M. l'abbé Morin, les Révérends Pères Arcand, Lebel et Archambault, le R. P. Ferras, qui représentait le curé de la paroisse de Notre-Dame du Rosaire, furent tour à tour salués par les applaudissements. Et le concert commença. Voué à la boucané, il ne manqua point pour cela d'être très pratique, M. W. Girouard, en réclamant le silence pour déclarer la séance ouverte, ne fut pas lent à le rappeler.

Après un court exposé du chemin parcouru, M. Girouard fit les espérances du Cercle local pour l'avenir. Il exprima aussi, au nom de ses confrères, ses remerciements sincères et aux bons Pères Jésuites et aux amis de la Métropole, d'être venus en dépit de la mauvaise température et de s'être joints en aussi grand nombre au cercle de St-Hyacinthe, pour fêter leur saint patron Jean Baptiste.

M. J. A. Trépanier, le président de Montréal, répondit en des termes élogieux pour les confrères de St-Hyacinthe, exprimant le regret de ceux qui n'avaient pu assister à la fête, ayant trop compté sur la température et sur les chemins pour faire le trajet en autos.

Les RR. PP. Lebel et Arcand furent très éloquents dans leurs paroles toutes de réconfort national. Le Père Arcand rappela la parole de Mgr Langevin qui demandait dix hommes de bonne volonté pour régler la question scolaire manitobaine.

Comme un concert de voyageurs catholiques doit joindre l'agréable à l'utile, M. J. E. Paquin fut invité à accompagner M. O. Auclair, qui chanta le



MAGIC BAKING POWDER
CONTIENT PAS D'ALUN
FAITE EN CANADA
LA POUDRE A PATE MAGIC
NE CONTIENT PAS D'ALUN

chant du vieux soldat de Crémazie.

M. Lapointe, un gai luron du groupe montréalais, fut ensuite réclamé. Il rendit une improvisation que nous reproduisons, l'auteur nous ayant donné cette permission avec la condition qu'il ne serait fait aucune attention aux fautes de prosodie.

« Voulez-vous bien écouter
La chanson que j'ai composée,
Il ne faudra pas vous froisser
Si vous vous entendez nommer
Non plus de ce que vous m'en-
[tendez dire
Car, après tout, c'est rien que
[pour rire.

Les voyageurs de par chez nous
Se sont donné rendez-vous,
Ils se sont réunis ensemble
Pour un voyage à entreprendre
Et aller laisser leur empreinte
Dans la ville de St-Hyacinthe.

On a choisi M. Trépanier
Pour marcher le premier.
A la gare on attendait
Pour voir si tous y étaient.
A huit heures trente il faut partir
Pour ce beau voyage de plaisir.

M. Bernier qui était assis
Regardant par les chassiss
Personne ne faisait de signaux
Je vous assure qu'on avait le
[cœur gros
Car on aurait voulu remplir le
[train
Pour mettre au voyage plus d'en-
[train.

Quand le conducteur nous mit
[dehors
Nous fûmes reçus par M. Gi-
[rouard
Et notre ami Monsieur Séguin
Qui, vous le savez est bon copain
Quoiqu'il soit amateur de coqs
Il gagne sa vie à vendre des
[bottes.

Je vais vous parler à présent
D'un fondateur, Monsieur Vin-
[cent
Il a gagné ses épaulettes
En propageant de grandes re-
[traites,
Que le temps soit beau ou mau-
[vais
Avec lui on est au complet

M. Spidding n'a qu'un défaut
Par malheur il n'est pas gros
Comme ceux que je n'ai pas
[nommés

Je crois qu'il est très apprécié
C'est parce qu'il est si petit
Qu'il est maître de cérémonies

N'oublions pas notre aumônier
[père Lebel

Qui rend nos réunions si belles
Et le Rév. Père Archambault
Dont le sermon fut si beau
Et les paroles si agréables
Rendant notre voyage inoubia-
[ble

Aux braves voyageurs d'ici
Nous devons dire un gros merci
Car au Cercle de Montréal
Ils servent vraiment d'idéal.
Profitions de toutes les occasions
Pour rendre meilleures nos rela-
[tions.

M. Lapointe a prouvé que les voyageurs savent être joyeux et spirituels même après avoir passé au creuset des retraites fermées.

M. Rosa Vincent, le premier président et le fondateur du Cercle Catholique des Voyageurs de Montréal, fut invité à raconter les débuts de l'organisation, ses misères et ses progrès. Le travail constamment au programme a été l'œuvre des retraites fermées

et dans ces exercices religieux tous y ont trouvé le réconfort et l'héroïsme.

M. Bernier, de la Maison Tranchemontagne, ex-président du Cercle de Montréal, accepta également de prendre part à la joute oratoire. Il intéressa vivement l'auditoire avec ses souvenirs d'un

récent voyage dans les provinces de l'Ouest. M. Bernier voit en la vente des livres, tracts et brochures d'action française et catholique, le meilleur moyen de faire la mentalité et relever l'opinion populaire, la soutenir en lui donnant des arguments contre
(Suite à la page 3)

Si vous voulez être bien portant
Vous pouvez l'être en respectant les lois de la nature. Maintenez votre estomac robuste, votre foie actif, votre sang pur et vos intestins réglés et vous serez rarement malade. Prenez grand soin de ces organes et aux premiers symptômes de désordre, prenez promptement les pilules de Beecham

Il vous faut certainement
l'acide et le soulagement de ce remède universellement estimé pour vous garder en bonne santé. Ces pilules rétablissent promptement l'état normal qui permet aux organes d'accomplir leurs fonctions naturelles. Nul autre remède ne pourra fortifier votre organisme ni stimuler votre foie, régler vos intestins et améliorer votre santé générale plus sûrement que les

BEECHAM'S PILLS
Valent leur pesant d'or.
Préparées seulement par Thomas Beecham, St. Helens, Lancashire, Angleterre.
En vente partout au Canada et aux Etats-Unis. En boîtes de 25c.

LES DOCTEURS
FOURNIER ET HOULE
CHIRURGIENS-DENTISTES
Experts-spécialistes dans les dentiers et les ouvrages en or
Extractions des nerfs dentaires absolument sans douleur en 5 à 10 minutes avec obturations finales ou couronnes quelconques, le tout, en une seule séance
132 RUE GIROUARD : : SAINT-HYACINTHE

JEUNES GENS
Terminez Rapidement votre Année d'Étude ou votre Cours à
L'ÉCOLE LALIME
DE ST-HYACINTHE
Les classes de l'Ecole Lalime sont ouvertes continuellement afin de donner aux jeunes n'ayant pu terminer leur année de collège, de même qu'aux inaptes au service militaire, aux soldats de retour, ainsi qu'aux jeunes filles, l'avantage de se qualifier rapidement pour l'occupation des nombreuses positions qui seront bientôt vacantes.
Demandez le Prospectus de l'Ecole Commerciale Pratique Lalime Limitée, de St-Hyacinthe, P. Q.
M. B. LALIME, principal

SOUTHERN
ILS SERVENT TOUS BIEN
Toute femme désire un grille-pain, un fer ou une grille-pain électriques. Ils signifient commodité, confort, économie. Mais n'achetez pas simplement un accessoire électrique. Achetez un bon accessoire — le meilleur qui soit fabriqué — qui donne un bon service, dure plus longtemps tout en ne coûtant pas plus cher.
UNE VISITE À NOS MAGASINS EST SOLLICITÉE.
THE SOUTHERN CANADA POWER CO., Limited.
255 rue Cascades, Tél. 32 et 208 H yacinthe.
CANADA

VOIX

- DE -

I. A. C. J. C.

UNION RÉGIONALE DE SAINT-HYACINTHE

No 5

le 28 juin 1918

La famille autrefois et aujourd'hui

Permettez-moi, chers camarades de vous parler de la famille d'autrefois et de celle d'aujourd'hui.

Quel spectacle charmant que la famille d'autrefois !

Nos pères étaient véritablement heureux d'avoir à leur table aux fêtes à jamais mémorables de Noël et du Jour de l'An, de nombreux convives tous de leur famille. L'ainé, très souvent est assez avancé en âge, tandis que le cadet est encore très jeune.

La paix et la concorde règnent dans la famille grâce à l'esprit de sacrifice dans l'accomplissement du devoir.

Nos mères d'autrefois connaissaient cette pensée de saint Jean Chrysostome : " Ce n'est pas seulement en donnant le jour à leurs enfants, c'est surtout en les élevant que les mères deviennent véritablement mères. " On priait beaucoup dans la famille ; nos grand 'mamans savaient que " la prière est comme une chaîne avec laquelle les mères enlacent

l'âme de leurs enfants. "

Comme on priait beaucoup on avait plus de courage pour les besognes difficiles. Nos ancêtres ne craignaient pas d'être sévères pour leurs enfants ; ils en étaient les vrais éducateurs.

" ils ne se laissaient pas faire " par leurs enfants, ils ne capitulaient jamais devant leurs exigences capricieuses.

Leur foi vive, leur esprit chrétien leur faisait préférer voir mourir leurs enfants plutôt que de les voir abandonner la bonne voie. Aussi de quel respect on entourait ses pères et mères !

La famille d'autrefois pratiquait l'économie. Sur ce point on pourrait s'étonner aujourd'hui. Nous ne savons plus nous priver et l'économie est inconnue mais la misère ne l'est pas.

Jadis, on avait peu, mais tout le monde en avait assez.

Aujourd'hui, la famille n'existe presque plus.

Ne voit-on pas, en effet, surtout dans nos villes, et même dans nos campagnes, les hommes délaisser leurs familles pour aller veiller aux clubs, aux soirées de danse, au magasin. Chacun va de son côté où la jouis-

sance l'entraîne, la mère est presque toujours seule avec les enfants qui ont hâte d'être grands pour se sauver eux aussi. Cependant, c'est au foyer familial que l'homme se forme, se retrempe, se remonte, s'aguerrit. C'est près de son épouse et au milieu de ses enfants que l'homme goûte les plus douces joies, les seules vraies consolations humaines.

Pourquoi tant de maris fuient-ils leurs foyers. La cause en est multiple. Chez l'homme l'égoïsme, l'absence de toute contrainte, le jeu, l'ivrognerie ; chez la femme, le manque de douceur et de patience, la paresse, l'absence de propreté, les exigences de la mode. Beaucoup de familles malheureuses découvriront en cela la cause de leurs misères. Que le père et la mère y mettent de la bonne volonté et tout sera pour le mieux.

Saint Paul dit que le mariage est un grand sacrement dans l'Eglise de Jésus-Christ et qu'il est digne de tout honneur. Personne ne taxera l'Apôtre d'exagération. S'il y a de tristes mariages, c'est que les époux ont méconnu le caractère sacré de ce sacrement, en ont négligé les obligations, n'en ont pas pratiqué les vertus. Ceux qui s'inspirent de sentiments religieux y trouvent infailliblement le bonheur.

Camarades, mariés ou qui rêvez d'alliance heureuse, pénétrez-vous de ces pensées, vivez-en et votre bonheur sera parfait.

J.-R. L.

Club Montalembert.

Glanures

Mercredi prochain, le 3 juillet, réunion spéciale du Cercle Benoit XV à l'heure et au lieu accoutumés.

o o o

Nous invitons tous les membres de nos cercles à faire la sainte communion samedi ou dimanche, à l'occasion de la St-Pierre, en union avec le Pape, et tous les prêtres du monde, pour demander la paix.

o o o

L'article qui paraît, cette semaine dans la Voix, aurait dû être publié il y a huit jours. C'est par une erreur de l'administration qu'il a été retardé.

o o o

Holà ! Camarades. Il faut que vous y soyez, les 29, 30 juin et 1er juillet. Vous n'avez pas oublié que ces jours-là aura lieu notre conseil fédéral. Il faut que St-Hyacinthe y soit noblement représenté. C'est le temps de faire un sacrifice qui rapporte beaucoup. A samedi soir, par le train de 5 heures 20. En avant ! !

o o o

Nos félicitations à nos camarades ? On a pu juger de notre patriotisme, lors de la fête de St-Jean-Baptiste. Chacun de nous a su décorer sa maison. Avec les plis de nos drapeaux flottant au vent se manifestait aussi le souvenir qui doit vivre toujours dans les cœurs canadiens.

o o o

Les Commis Voyageurs Catholiques de St-Hyacinthe ont reçu

aimablement, dimanche dernier, leurs amis de Montréal. Nous ne pouvons qu'applaudir à leur œuvre sociale de haute portée : on a parlé, à cette réunion, de retraite fermée, tout spécialement. Preuve que le remède est le même pour tous et preuve aussi que la retraite fermée est créatrice des mouvements sérieux et vraiment pratiques.

o o o

Le Cercle Benoit XV a tenu, mercredi dernier, une séance libre, d'un intérêt tout particulier. On y a discuté avec vigueur la fameuse question d'Ecole Obligatoire, Gratuite, etc. On a fait feu de toutes les objections courantes, et nous voilà prêts à répondre aux insanités et aux sophismes qu'on saura nous présenter.

o o o

On se demande encore quand on se décidera, au conseil municipal du Village St-Joseph, à changer le nom de la rue Broadway en un autre d'allure plus française. C'est une honte pour un village entièrement canadien-français que de s'affubler d'un titre si rococo.

o o o

Nous conseillons à nos cercles de profiter du Conseil Fédéral pour se procurer tous livres, tracts, etc., nécessaires pour la propagande et le recrutement. Sachons semer ces petits feuillets autour de nous : il en jaillira des fruits savoureux.

o o o

L'avant-garde " St-Thomas " de l'Académie Girouard, sera initiée pour le congrès fédéral. Ce sera notre premier cadeau à notre comité central.

LA FETE NATIONALE ET LES VOYAGEURS

(Suite de la 2e page)

les idées néfastes. D'ailleurs ces livres sont faciles à placer. Pour sa part, M. Bernier en a placé des centaines et des centaines. Il invite les voyageurs à se faire les apôtres de cette propagande nécessaire. Il est très applaudi par ses confrères qui lui prouvent combien ils seront heureux de suivre son programme d'action.

M. Duchesney et M. Lusignan chantent tour à tour quelques romances nationales. Après le R. P. Lebel, qui a exprimé son plaisir sur la fête et sur ses résultats, M. le Chanoine Senécal, l'aumônier du Cercle de St-Hyacinthe, déclare son enchantement. Il promet son concours pour que la retraite fermée du 25 juillet ait tout le succès possible, parce qu'il voit dans ces exercices la véritable formation, nécessaire pour l'apostolat. Ce sont des apôtres que les retraites fermées forment et le nombre ne saurait être assez grand.

Le R. P. Perras, O. P., souligne à son tour l'importance du sens religieux dans le patriotisme canadien et félicite les Voyageurs de se faire les avant-gardes de cette élite de patriotes catholiques. Défendre sa religion peut être facile, la défendre partout l'est davantage ; les voyageurs auront cette gloire par le courage qu'ils puiseront aux retraites fermées.

Le R. P. Archambault, le prédicateur de cette journée mémorable, fut le héros d'une chaleureuse ovation. Tous ceux présents à la messe comme à cette réunion semblaient lui témoigner leur re-

connaissance. Le R. P. Directeur des retraites Fermées appuya fortement sur la suggestion de M. Bernier pour la propagande des livres, recommandant de s'armer de la revue "L'Action Française", entre autres, pour s'aguerrir à la discussion des choses nationales, pour épurer la langue et la faire respecter partout, même dans le commerce.

Notre directeur, M. M.-E. Chartier et M. A. Boisseau furent également invités à dire leurs émotions. Notre directeur réclama que l'heure était aux bonnes organisations et que celle des Voyageurs était réellement efficace tant au point de vue de l'affirmation catholique que de la revendication nationale.

Après avoir assisté à un salut solennel au Saint-Sacrement, dans la Chapelle du Patroage, salut que présida Mgr Guertin, assisté de quatre voyageurs, et que les visiteurs montréalais rendirent plus solennel par leur chant, tous les assistants revinrent dans la Salle des Représentations pour prendre part à un goûter succulent.

M. l'abbé Hector Morin devait terminer cette fête par une allocution vibrante de joie et de patriotisme, où chacun reçut sa part de gratitude. Résumant les allocutions et refaisant la synthèse de la fête, M. l'abbé Morin se déclara heureux et content. Les Voyageurs de Commerce ont donné non seulement à Saint-Hyacinthe mais au Canada tout entier un exemple de patriotisme sincère.

Des voyageurs ne sauraient être de bons catholiques et des patriotes éclairés s'ils n'étaient point de joyeux citoyens. Aussi,

les amusements les plus variés furent successivement en honneur, depuis la chanson à répondre jusqu'à la petite histoire au dénouement inattendu. Après une déclamation venant un chant et après la chanson française le tour pendable de l'écolier en congé.

A regret, les visiteurs durent retourner à la gare et remonter dans leur train. Ils partirent après de nombreuses poignées de mains qui prouvèrent combien étroite était l'amitié qui unit les voyageurs de la Métropole et de notre ville. Disons que leurs confrères de Québec avaient envoyé un télégramme de regret de ne pouvoir assister à la fête et de souhaits pour qu'elle fût des plus réussies.

La soirée se termina, pour les amis de St-Hyacinthe, chez M. le Président Girouard, où eut lieu un superbe feu d'artifice pour saluer l'aurore du 24 juin. Les dernières fusées lumineuses s'éteignaient dans le ciel cependant que les vieilles chansons françaises résonnaient dans le cœur des participants de cette belle célébration.

Cette fête aura son effet sur notre population, nous en sommes assurés, tant elle aura prouvé qu'il ne suffit point d'être des patriotes mais qu'il faut aux Canadiens-français le cachet de catholique qui s'est affirmé partout et toujours.

M. E. C.

ON DEMANDE

On demande un meunier, sachant faire fonctionner des rouleaux à farine et moulages. S'adresser sans retard au moulin à farine Yamaska, St-Hyacinthe, P. Q.

La gomme WRIGLEY



Est bonne pour les dents, l'haleine, l'appétit, la digestion.

Hermétiquement cachetée - se conserve bien

-J'en voudrais, grandpère.

-Si tu veux attendre un peu, petit Jean, tu en auras pour plus longtemps à la savourer!

-Que dis-tu là? Cela est bien inutile avec la

WRIGLEY

parce que sa saveur dure longtemps!

Mâchez-en après chaque repas



FAITE AU CANADA



La Ligue Navale du Canada

A BESOIN DE MEMBRES

Le Canada tout entier en bénéficiera

L'avenir du Canada repose, en grande partie, entre les mains de la génération de jeunes garçons qui pousse actuellement. L'un des buts principaux de la Division du Québec, qui travaille en ce moment à enrôler 25.000 hommes, femmes et enfants, comme membres, est de développer, chez nos jeunes garçons, âgés de 12 à 18 ans, l'amour de toutes choses se rattachant à la mer, et, pour obtenir leur sympathie, relativement aux buts de la LIGUE NAVALE—la création d'une Grande Marine Marchande Canadienne, avec des vaisseaux construits au Canada, possédés par des Canadiens et avec équipages canadiens.

Contribution de membre régulier, \$2.00.

Membre junior, 25c.

Par tout le Dominion, et particulièrement par toute cette Province, des Brigades Navales seront organisées par la Ligue Navale. Tous les jeunes garçons ne sont pas en mesure de faire partie des Brigades Navales, mais tout jeune garçon et toute jeune fille du Québec, jusqu'à l'âge de 18 ans, devraient devenir membres de la Ligue Navale et porter le Bouton Bleu et Or de la Ligue.

DEMANDE D'ADMISSION

D. F. Glass, Sec.-Trés.
Ligue Navale du Canada,
57, rue des Communes, Montréal.
Les buts de la Ligue Navale ont toute ma sympathie et je désire devenir membre. J'inclus \$..... pour contribution comme membre.

Nom.....

Adresse.....

La jeune génération pourra rendre un grand service au pays si elle grandit en se pénétrant de l'importance vitale, de faire du Canada une nation maritime, et en induisant leurs parents et amis à envoyer leur demande d'admission comme membres. Les membres reçoivent le magazine mensuel: "The Sailor," et le bouton.

Envoyez votre demande d'admission, par poste, AUJOURD'HUI.

Pour ceux que cela concerne

Ceux qui souffrent de la surdité et des bruits dans la tête devraient connaître l'annonce suivante, qui paraît maintenant dans plusieurs journaux de toutes les parties du monde.

COMMENT GUERIR LA SURDITE

Une préparation simple a été récemment découverte par un médecin éminent, que l'on a jugé merveilleusement puissant dans la guérison de la surdité et des bruits dans la tête.

De nombreux cas sérieux et opiniâtres, qui avaient résisté à tous les remèdes ordinaires et à des traitements dispendieux, ont été guéris à jamais, en peu de jours, au moyen de cette simple préparation appelée "Auralon".

M. Wm. Bristow, de Worthing, écrit: "Les propriétés de guérison qu'a votre nouveau remède, "Auralon", sont réellement merveilleuses. Après avoir été sourd pendant vingt ans environ, je puis maintenant entendre distinctement et les bruits dans la tête, qui étaient si douloureux, sont complètement disparus. Toute personne, étant ainsi affligée, devrait essayer, sans hésitation, ce remède sûr et magnifique.

Ceci n'est pas le seul rapport que l'on puisse citer.

"Auralon" est vendu par paquets au prix de \$1.00 chacun et peut être envoyé franco à n'importe quelle adresse sur réception de ce montant. Envoyez votre ordre directement à "Auralon" aux soins de Kirk's Agency, 12 Railway Crescent, West Croydon, Surrey, England.

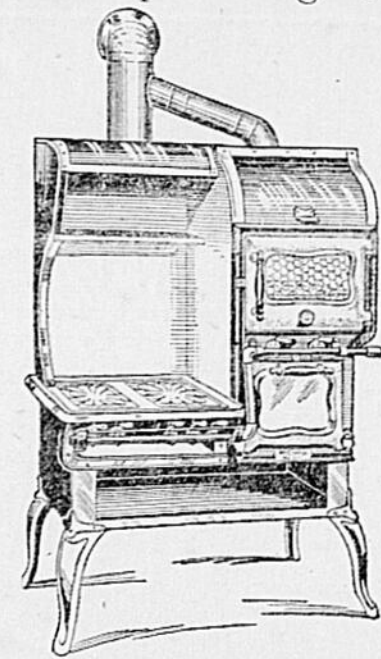
(Mentionnez notre journal s.v.p.)

SERVANTE DEMANDEE

Une servante trouverait de l'emploi en s'adressant aux bureaux de la Tribune pour toutes autres informations.

Procurez-vous un Poêle à gaz McClary à l'épreuve de la rouille

LA rouille est le grand ennemi du poêle à gaz. Le McClary a chassé



la rouille en recouvrant toutes les surfaces du poêle, qui y sont exposées, d'un émail noir bien cuit il peut être lavé tout aussi facilement qu'une tasse en porcelaine. En plus, tous les poêles à gaz McClary peuvent être munis d'une tuile ou garde éclaboussure, émaillée en blanc.

Ce poêle est bon, toute l'année durant, pour les travaux les plus exigeants. — Porte vitrée avec thermomètre, fourneau et réchaud.

Propre,
Comfortable,
Frais

EVÊCHÉ DE SAINT-HYACINTHE,
le 24 juin 1918.

Monsieur l'abbé Jean-Chrysostome Blanchard, curé de Sainte-Victoire, décédé ce jour, en son presbytère, faisait partie de la Société d'une Messe, section diocésaine. Tous les associés du diocèse, des sections diocésaine et provinciale, lui doivent une messe.

Les funérailles auront lieu à Sainte-Victoire, jeudi, le 27 du courant, à 10 heures.

P. S. DERANLEAU,
prêtre-secrétaire.

PERSONNEL

M. l'abbé P.-J.-A. Lefebvre, supérieur du séminaire de Sherbrooke, est en ville à procéder aux examens des diplômés.

M. E. Lafrance ainsi que sa dame

et ses enfants nous ont quittés jeudi, pour un long voyage en automobile. Ils doivent se diriger tout d'abord vers Malone et Buffalo qu'ils visiteront, puis de là se rendront au Détroit Michigan, où ils seront les hôtes du frère de Mme Lafrance. Nos meilleurs souhaits d'heureux voyage.



Propre à employer, vendu par tous pharmaciens, épiciers et marchands généraux.

MEME LE TRAITEMENT A L'HOPITAL POUR LA MALADIE DES REINS ECHOUE

Un Voyageur de Commerce bien connu dit que les
Pilules du Dr Chase pour les Reins et le Foie
l'ont Incontestablement Guéri.

Bulwer, Qué., 24 mai, 1917. — Les nombreux amis de M. L. D. Griffin, dans le bas des Cantons et le district environnant des Etats-Unis apprendront avec plaisir la nouvelle qu'il est maintenant guéri de la maladie des reins dont il souffrait.

M. Griffin a parcouru cette section pendant 35 ans, et ce qu'il dit ne saurait être mis en doute par tous ceux qui le connaissent le mieux.

Il raconte dans sa lettre comment il obtint du soulagement dans les hôpitaux de Sherbrooke et de Montréal, mais l'affection des reins revenait et continua à l'envoyer jusqu'à ce que grâce à l'emploi persistant des Pilules du Dr Chase pour les Reins et le Foie, il obtint la guérison. Comme il le dit, ce résultat est "dû sans aucun doute aux pilules."

M. L. D. Griffin, Bulwer, comté de Compton, Québec, écrit: "Je peux ajouter un témoignage de plus à la longue liste de guérisons de la maladie des reins par les Pilules du Dr Chase pour les Reins et le Foie. Pendant une vingtaine d'années mes reins me firent souffrir plus ou moins, puis la maladie se mit à empirer et je fus malade au lit un an de temps, je pris les remèdes du mé-

decin inutilement, et sur son conseil, j'allai à l'hôpital de Sherbrooke, où on me fit du bien, mais l'ancienne maladie revint et j'essayai un hôpital de Montréal. J'obtins un peu de mieux, mais le soulagement ne fut que temporaire, et j'eus bientôt une rechute.

"Sur le conseil d'un ami, je commençai à prendre des Pilules du Dr Chase pour les Reins et le Foie, et j'en suis maintenant reconnaissant à cet ami, car aujourd'hui, c'est comme si je n'avais jamais souffert de la maladie des reins. Je dois ma guérison aux Pilules du Dr Chase pour les Reins et le Foie, car ce sont certainement elles qui m'ont guéri. J'ai 68 ans et j'en ai passé 35 comme voyageur dans les produits pharmaceutiques. Partout on me dit que, de tous les remèdes qu'il y a sur le marché, les remèdes du Dr Chase sont ceux qui se vendent le mieux et donnent le plus de satisfaction. Je me ferai un plaisir de répondre aux questions qu'on voudra bien me faire à propos de ma guérison."

Pilules du Dr Chase pour les Reins et le Foie, une pilule à la dose, 25 centes la boîte, chez tous les marchands en gros d'Edmanson, Bates & Company, Limited, Toronto.

SALUT AU CANADA

Notre Europe est en feu ; dans des flammes de sang,
Son sol est détrempe, partout il pleut des bombes,
Et du bruit des combats tout est retentissant !
Tous les flancs des coteaux sont jalonnés de tombes !

Car l'Injustice humaine a d'abord triomphé
Et le bon Droit s'est vu, sous le talon du Boche,
Aplati. Mais soudain l'Univers s'est levé !
L'heure du châtement de jour en jour approche !

L'on traquera bientôt l'Aigle du Brandebourg,
Notre vieux Coq Gaulois, chanteur à voix sonore,
Déjà cocoricote à l'Echo d'alentour
L'hymne à la Liberté, qui va renaître encore.

Slaves (1), — Celtes, Latins, avec fraternité
Constellant de Soleils l'azur de leur Histoire,
Vont venger, sabre au clair, la triste Humanité
Qui demain dans la Paix vivra de leur Victoire !

Et vous avez compris, de par delà les mers,
Qu'il nous fallait ici des bons compagnons d'armes
Pour mener les combats, jusqu'au bout sans revers
Et vous avez voulu partager nos alarmes !

Et vous êtes venus de par delà les mers
Sur le vieux continent, où crépitent les balles,
Et le sang de vos preux a rougi nos prés verts
Cependant que la Gloire effeuillait ses pétales.

Pour tapisser de fleurs les tombeaux des martyrs !
... Quand la Diplomatie a perdu l'équilibre
Vers la France on regarde, on darde ses soupirs,
La France est le pays du Droit... de l'Homme libre.

Et notre France encor de vos lointains aïeux
N'est-elle pas aussi la Patrie éternelle ?
Ne vibrez-vous plus donc du rythme harmonieux
De la splendide ampleur de sa langue immortelle ?

Salut ! O Canada ! Pays de Loyauté !
Dont l'immense prairie engendre la vaillance !
Dans les guerres d'antan n'as-tu pas vu tombés
Et Wolfe pour l'Angleterre et Montcalm pour la France !!!

Salut ! O Canada ! Pays de l'Epi d'or
Qui se balance au vent de l'été sans nuage
O toi dont l'œil naïf n'osa jamais encor
Admirer le Vieux Monde et son tentant mirage !

Salut ! O Canada ! dont l'Hiver est moins beau
Que le fond de ton cœur, aussi blanc que la neige !
La France à ton contact verra le renouveau
Car d'imiter les Saints elle a le Privilège !

Salut ! O Canada ! Terroir de la Viguerie
Dont le ranche a hanté mon rêve romantique
O pays de Travail, de Liberté, d'Honneur
O Mère des Héros ! France Transatlantique.

France Transatlantique, Albion d'outre-mer !
Où Français et Anglais, amalgamant leurs races,
Ont produit l'esprit neuf, l'endurance de fer
Qui rend les nations plus fortes, plus vivaces !

En vous l'Humanité, qui ne veut pas mourir,
A trouvé des Soldats aux âmes aguerries
Et l'Histoire dira, dans les jours à venir,
L'effort qu'auront donné pour elle nos Patries.
Quand viendra la colombe apporter l'olivier
À l'Arche du Vieux Monde aujourd'hui naufragée
Sous le souffle, tonnant des rafales d'acier
A travers l'Océan sanglant de la tranchée.

A l'Eternelle Paix, Frères, nous construirons
Un temple de granit, Cathédrale admirable
Et sur ses chapiteaux nous entrelacerons
Nos lys d'argent de France et vos feuilles d'Erable.

J. F. JAN.

(1) Extraite de "The University Monthly" de mars 1917, cette pièce avait été écrite au Camp retranché de Salonique, le 29 avril 1916, alors que les Slaves promettaient plus qu'ils n'ont réellement donné depuis.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

Heures du Depart des Trains

+9.55 A. M., *5.41 P. M. pour Sherbrooke, Coaticook, Island Pond et Portland.
 +7.30 A. M., *10.32 A. M. et +5.22 P. M. pour Montréal, Toronto, les États-Unis et l'Ouest.
 8.00 p. m. Le dimanche seulement, pour Belœil et Montréal
 +9.55 A. M. et +5.41 P. M. pour Victoriaville et Lévis.

Heures de l'Arrivée des Trains

+9.55 a. m., *5.41 p. m. et 6.40 p. m. à Montréal et Belœil, excepté le samedi et le dimanche.
 1.20 p. m. le dimanche seulement, de Montréal et Belœil
 *10.32 a. m. et +5.22 p. m. de Portland, Island Pond, Coaticook et Sherbrooke.
 +10.32 a. m. de Richmond et Lévis.
 3.15 p. m. le samedi seulement.
 *Tous les jours.
 +Tous les jours, dimanche excepté.
 Plusieurs changements auront lieu, dimanche, le 23.
 Pour billets et renseignements adressez-vous à E. O. PICARD, agent pour la ville, 35 rue Laframboise, ou à

F. C. BOUVETTE,
 Chef de gare.

PACIFIQUE LE CANADIEN

Départ de St-Hyacinthe :

Tous les jours, excepté le Dimanche.
 8.11 A. M. et 3.40 P. M., pour Farnham et les stations intermédiaires.
 12.15 A. M. et 7.50 P. M., pour St-Guillemme et les stations intermédiaires.
 Prompt raccourci Farnham, pour tous les points des États-Unis, ainsi que pour l'Est et l'Ouest Canadien.
 Pour billets et renseignements s'adresser à R. E. CODERRE, 125 Cascades, Agent de billets
 Tél. 70.

I. C. R.

L'Express Maritime No 34 laisse St-Hyacinthe, tous les jours à 10.30 hrs a. m., pour Camberton, N. B., et pour les points plus à l'Est.
 Pour informations et billets s'adresser à E. PICARD, 35 Rue Laframboise, Agent des billets de l'Intercolonial, St-Hyacinthe

Q. M. & S. R.

A partir du 10 juin 1918, il y a eu changement d'horaire pour les trains du Quebec Montréal & Southern Ry. Co. Pour plus amples renseignements s'adresser à l'agent.

Départ, tous les jours, excepté le dimanche, pour Sorel, 2.30 p. m. pour Iberville, et Noyan, 2.00 p. m.

L. BOURBEAU,
 Agent à la Station.

N. J. Ferguson,
 Gérant Général des Passagers.

Guerison des Affections de la Peau

ELLES SONT TOUJOURS DUES A UN SANG PAUVRE QUI DOIT ÊTRE ENRICHIE ET PURIFIÉ.

Un si grand nombre de personnes, hommes et femmes, souffrent d'affections de la peau : eczéma, pustules, boutons et irritation qu'il est nécessaire de leur donner un bon conseil. C'est une grande erreur pour ceux qui souffrent d'affections de ce genre d'employer des onguents gras-seux. Dans bien des cas il n'y a rien de plus nuisible car la graisse bouche les pores de la peau affectée et leur condition actuelle s'aggrave.

Lorsqu'on constate des boutons, de l'éruption, ou une irritation ou démangeaison, une solution boriquée bienfaisante peut

aider à calmer l'irritation, mais cependant cela ne guérit pas l'affection. Les maladies de la peau proviennent de l'impureté du sang et tant que le sang ne sera pas complètement purifié, elles persisteront. Il est connu que les Pilules Roses du Dr Williams ont donné les meilleurs résultats dans de nombreux cas d'affections et de taches de la peau. Ceci est dû au fait que ces pilules donnent un nouveau sang riche et que ce nouveau sang attaque les impuretés qui provoquent les affections de la peau et les font disparaître ; les Pilules Roses du Dr Williams guérissent les maladies de la peau en purifiant l'organisme—c'est le seul moyen certain.

Mme Ritchie, Parkbeg, Sask., dit : —"Il y a deux ans je fus affectée d'eczéma aux mains. J'ai essayé presque tout ce que l'on

m'a conseillé, mais comme le mal s'empira je suis allé consulter un médecin et j'ai suivi son traitement pendant quelque temps sans obtenir de meilleurs résultats. Alors mes mains formèrent une masse de plaies et je commençais à désespérer de pouvoir me guérir. Une amie me conseilla fortement d'essayer les Pilules du Dr Williams et je suivis son conseil. Après avoir employé deux boîtes, je pouvais constater une amélioration et je m'en suis acheté d'autres. J'en ai pris en tout huit boîtes et toute trace de l'eczéma avait disparu et je n'ai plus eu un simple symptôme de la maladie depuis lors. Je recommande avec plaisir les Pilules Roses du Dr Williams pour des affections de ce genre."

On peut dire encore que les Pilules Roses du Dr Williams ont un effet bienfaisant sur la santé en général. Elles augmen-

COMMENT GUERIR UN RHUMATISME

"Fruit-a-tives" donne un prompt Soulagement

VERONA, Ont. "J'ai souffert longtemps de rhumatisme et de douleurs fortes dans le côté et les reins, causées par l'effort et le soulèvement de poids lourds.

J'avais perdu tout espoir de devenir mieux, alors qu'un ami me recommanda 'Fruit-a-tives', et je me suis senti tellement mieux après une première boîte que je les ai continuées ; je suis maintenant en parfaite santé, grâce à votre merveilleux remède aux fruits".

W. M. LAMPSON.
 En vente chez tous les pharmaciens à 50c la boîte, 6 pour \$2.50, pour essai 25c.—ou frais de poste payés chez Fruit-a-tives Limited, Ottawa.

tent l'appétit et l'énergie et guérissent les maladies qui proviennent d'un sang impur.

Vous pouvez acheter ces pilules chez votre marchand de remèdes ou par la poste, à 50c la boîte ou 6 boîtes pour \$2.50, de The Dr. Williams' Medicine Co., Brockville, Ont.

Les pommes de terre

Chaque sac doit avoir un poids de 90 livres.

Les producteurs et marchands de pommes de terre sont avertis que, subordonné-ment à la loi d'inspection et de vente, modifiée en 1914, un boisseau de pommes de terre doit peser 60 livres, et un gallon sept livres et demie. Un sac de pommes de terre doit peser 90 livres, et un baril doit en contenir 165 livres. La loi s'applique aussi à la province de Québec, où le poids légal d'un sac est maintenant de 90 livres, bien que 80 fût anciennement le poids légal dans cette province. Quiconque achète un sac de pommes de terre et reçoit moins de 90 livres peut invoquer les peines établies par la loi de l'inspection et de la vente. Pour la première infraction, une amende d'au moins \$10 et d'au plus \$25, et pour chaque récidive une amende d'au moins \$50 peut être imposée. A défaut de paiement des amendes, l'infraction rend passible d'emprisonnement pour au plus un mois.

J. C. H. Gingras
 Artiste-Photographe

(Successeur de P. N. Beau regard)
 Portrait au Crayon, Bromure, Pastelle, Etc., Etc.

Prix Modérés.
 SATISFACTION GARANTIE.
 Une Visite est Respectueusement Sollicitée
 191, Cascades Tel. Bell, 206
ST-HYACINTHE, P. Q.

LA TRIBUNE est imprimé et publié par la compagnie de publication "LA TRIBUNE DE SAINT-HYACINTHE, Ltée", dont M. M. Eugène Chartier est le Gérant général et le Directeur au bureau, Numéro 114, rue Saint-Antoine, Saint-Hyacinthe, P. Q.



AVIS PUBLIC

LOI DU SERVICE MILITAIRE, 1917.

Hommes de dix-neuf et vingt ans. Congé pour la moisson. Congé d'absence pour cause de tort extrême. Procédure pour obtenir un congé d'absence.

Hommes de dix-neuf et vingt ans.

Il a été porté à l'attention du gouvernement qu'il existe une impression très répandue que les jeunes gens de dix-neuf ans, et ceux qui ont eu vingt ans depuis le 13 octobre 1917, ainsi que ceux qui atteindront dix-neuf ans de temps à autre et qui ont été ou seront appelés à s'enregistrer sous le régime de la Loi du Service militaire, doivent être appelés immédiatement sous les drapeaux.

Cette impression est tout-à-fait inexacte. Aucune date n'a encore été fixée pour appeler ces hommes à se présenter pour le service, et la question n'a pas été non plus soumise à la décision du Cabinet. En vue du besoin de la main-d'œuvre sur les fermes, il est très improbable que l'étude de cette question soit entreprise avant la fin des récoltes, bien que naturellement l'action du gouvernement devra être en premier lieu déterminée par la situation militaire.

Il n'y a aucune obligation ultérieure de la part des jeunes gens des âges ci-dessus mentionnés qui se sont enrégistrés ou qui le feront ci-après, jusqu'à ce qu'ils reçoivent un avis des Régistres.

Congé pour la moisson.

Il a été reçu des demandes quant à la possibilité d'accorder pour le temps de la moisson un congé aux troupes qui peuvent se trouver dans le pays à cette époque. Il ne peut être donné aucune assurance définitive sur ce point, attendu qu'il faut profiter des navires à mesure qu'ils deviennent disponibles. D'un autre côté, un congé pour le temps de la moisson sera accordé si c'est possible d'une façon quelconque.

Congé d'absence pour cause de tort extrême.

On désire que les Règlements concernant les congés d'absence dans les cas de tort soient connus de tous et parfaitement compris. Ce congé sera accordé dans deux cas:—(a) lorsqu'un tort extrême provient du fait que l'homme concerné est, soit le seul fils capable de gagner la vie, d'un père tué ou rendu infirme au service ou présentement en service outre-mer, ou en entraînement pour ce service, ou sous traitement après son retour d'outre-mer; ou le seul restant de deux ou plusieurs frères capables de gagner la vie (l'autre frère ou les autres frères ayant été tués ou rendus infirmes au service ou étant présentement au service outre-mer, ou en entraînement pour outre-mer, ou sous traitement après son ou leur retour d'outre-mer); les frères mariés avant le 4 août, 1914, vivant dans des établissements séparés et ayant un enfant ou des enfants ne doivent pas être comptés, en déterminant le fait que l'homme est le "seul" fils ou frère restant; (b) lorsque le tort extrême est fondé sur des circonstances exceptionnelles telles que le fait que l'homme concerné est le seul support d'une mère veuve, d'un père invalide ou d'autres dépendants sans ressources.

Il faut remarquer que dans tous ces cas le principal facteur n'est pas le tort, la perte ou la souffrance envers l'individu concerné mais envers d'autres, c'est-à-dire, les membres de sa famille ou ceux qui dépendent de lui.

Procédure pour obtenir un congé d'absence.

On a adopté un moyen simple pour traiter ces cas. Des formules de demandes ont été fournies à chaque Dépôt de bataillon et à un officier de chaque bataillon a été assigné le devoir d'y accorder une attention immédiate. L'homme concerné devrait en se rapportant à son unité déclarer s'il désire demander un congé d'absence pour une ou plusieurs des raisons mentionnées et sa formule de demande sera alors remplie et expédiée immédiatement aux Quartiers-généraux de la Milice à Ottawa. Dans l'intervalle, si le cas paraît méritoire, il sera accordé à l'homme un congé provisoire de trente jours, afin qu'il puisse retourner chez lui et continuer de remplir son emploi civil pendant que son cas se règle définitivement.

ÉMIS PAR LE MINISTÈRE DE LA MILICE ET DE LA DÉFENSE.
 MINISTÈRE DE LA JUSTICE.

Appel aux Confrères et aux Amis du Précieux Sang.

Par le Sang qu'il a répandu sur la croix, il a pacifié tout ce qui est sur la terre et dans le ciel. (COL., 1, 20.)

Les EXERCICES du MOIS DU PRÉCIEUX SANG s'ouvriront le 30 courant, à quatre heures et demie de l'après midi, dans l'église du monastère du Précieux-Sang.

Ils auront lieu, chaque jour, à sept heures et demie du soir, à l'exception du dimanche, qu'ils sont fixés à quatre heures et demie.

Il y aura PRÉDICATION le jour de l'ouverture des EXERCICES (30 juin), tous les dimanches et tous les vendredis du mois de juillet, ainsi que le jour de la clôture du mois (31 juillet).

La BÉNEDICTION SOLENNELLE du Très Saint Sacrement clôturera les EXERCICES de chaque jour. Une prière spéciale sera récitée, pendant le Salut, en hommage au Précieux-Sang, pour obtenir la paix et aux intentions particulières des personnes présentes.

Monsieur notre Aumônier se fera un plaisir de recommander aux prières de la dévote assistance les intentions de toutes les personnes qui en exprimeraient le désir, soit à lui-même, soit par l'intermédiaire de la sœur portière du monastère.

Jusqu'à nouvel ordre, il y aura EXPOSITION du Saint Sacrement, le VENDREDI de chaque semaine, depuis six heures jusqu'après la messe.

NOUS INVITONS TOUTES LES FAMILLES,

surtout celles qui font partie de nos confréries du Précieux Sang, à assister en aussi grand nombre que possible aux pieux EXERCICES de ce MOIS.

De graves raisons nous pressent de les suivre avec une ferveur renouvelée. L'une d'elles surtout est particulièrement importante.

Plus que jamais, le sang coule sur les champs de bataille de la malheureuse Europe. Aujourd'hui, ce n'est plus seulement un sang étranger qui rougit son sol, c'est le sang de nos frères, le sang canadien, qui coule à flot sous le fer des barbares. . . . Et, pendant que l'on saigne, que l'on agonise sous les tortures allemandes, pendant que l'on meurt, là-bas, — ici les larmes coulent, les cœurs sont dans l'angoisse, les familles sont décimées ou menacées, la patrie canadienne gémit. . . .

Pour arrêter l'effusion du sang humain, offrons le Sang infiniment réparateur du Christ qui a tout pacifié au ciel et sur la terre. Tous les matins, il emplit la coupe du pacifique sacrificeur de l'autel ; tous les matins, il veut descendre dans nos cœurs ; jour et nuit, il repose dans nos tabernacles. . . . Prenons le calice du salut et, par les mains de l'Immaculée Vierge Marie, offrons-le à la Très Sainte-Trinité pour apaiser sa juste colère et en arracher une parole de pardon, de miséricorde, de Paix finale et prochaine. . . . Qui sait ce que pourront obtenir nos EXERCICES du MOIS DU PRÉCIEUX SANG, si nous les pratiquons pieusement, si nous en faisons de puissantes clameurs redisant sans cesse :

Père éternel, faites-nous miséricorde, au nom du Sang de votre Fils unique, faites-nous miséricorde, nous vous en conjurons. O Marie, Mère Immaculée de Jésus, daignez offrir, au Père Éternel, le Précieux-Sang de votre divin Fils pour nous obtenir le retour de la paix.

V. S. J.

ST-ANTOINE

Suite de la 1ère page
taine, de St-Jean-Baptiste de Rouville, M. et Mme Elias Chicoine, de la Maison Casavant de St-Hyacinthe, M. et Mme L. Mangé, M. et Mme E. Paulet, MM. L. Proulx, Morin, N. et L. Millier, Mme Adélar Chartier, sa fille Emilia et son fils Eugène, nouveau conscrit, A. et E. Borduas, Mlle Florianne Mangé, Maurice et Artheur, ses frères, M. Phaneuf et sa sœur Mlle Florianne, M. Larue, de St-Denis, etc.

Nous souhaitons bonheur et prospérité aux nouveaux époux.

Zutoo

Les Tablettes Zutoo guériront n'importe quel mal de tête, en vingt minutes, arrêteront un rhume à son début, soulagent les douleurs mensuelles de femmes et chaque fois vous rendront bien portant. 25c chez les vendeurs ou par la poste. B.N. Robinson & Co. Reg'd. Coaticook, Que.

Bien satisfaite des Tablettes Baby's Own

Une fois qu'une mère a employé les Tablettes Baby's Own pour ses petits enfants, elle n'emploiera rien autre chose. L'expérience lui démontre que les Tablettes sont le meilleur remède qu'elle puisse donner à son bébé. Elles sont légèrement laxatives ; douces mais d'action complète et elles ne manquent jamais de supprimer la constipation, les coliques, les rhumes ou tout autre malaise bénin de l'enfance. A leur sujet Mme J.-Bte Charest, St-Léon, Que. écrit : — "Mon bébé criait continuellement et rien ne semblait le soulager jusqu'à ce que j'eusse commencé à faire usage des Tablettes Baby's Own. Ces tablettes l'ont rapidement remise en bon état et maintenant je ne voudrais pas m'en passer!"

Les Tablettes sont en vente chez les vendeurs de remèdes ou par la poste à 25 cents la boîte de The Dr Williams' Medicine Co., Brockville, Ont.

NOUVELLE EMISSION

\$6,100,000.

CINQ ANS
6%

OBLIGATIONS A 6%

DE LA

CITE DE MONTREAL

Date d'émission : 1er mai 1918.

Date d'échéance : 1er mai 1923.

En coupures de \$100, —\$500, —et \$1000.—

Titres au porteur ou nominatifs (enregistrés)

Intérêt payable semi-annuellement le 1er mai et le 1er novembre.

CAPITAL et INTERET payables, en or, à Montréal ou à New-York.

PRIX: LE PAIR (100) ET INTERET ACCRU

Le produit de la présente émission servira à rembourser un montant égal de Bons de la Cité qui portaient intérêt au taux de 5% et qui avaient été émis en anticipation d'un emprunt à long terme autorisé par règlement, pour des fins de travaux publics, qui pourvoit à l'amortissement de cet emprunt.

La vente de ces obligations est autorisée par le Ministre des Finances, Ottawa, et la légalité de cette émission a été constatée par MM. Fleet, Falconer, Phelan & Bowey, avocats.

Montréal est la métropole du Canada et sa population dépasse 700,000 habitants. C'est la plus grande et la plus riche ville du Dominion et le centre commercial et financier du pays. L'estimation de la propriété taxable de la Cité de Montréal est d'environ \$650,000,000.

LES TITRES DEFINITIFS SERONT LIVRES LE OU VERS LE 28 JUIN 1918

On peut souscrire à l'emprunt et obtenir de plus amples renseignements aux bureaux de:—

RENE-T. LECLERC

Courtier en valeurs de placement
160, rue St-Jacques, Montréal

Téléphones : Main 1260 et 1261
(Maison fondée en 1901)

VERSAILLES, VIDRICAIRE, BOULAIS LTEE

Montréal Québec
90 rue St-Jacques 198 rue St-Jean

ET A TOUTES LES SUCCURSALES DE LA

BANQUE D'HOCHELAGA

AGISSANT POUR LE COMPTE DES MEMBRES DU SYNDICAT DE SOUSCRIPTION.

LE VI DIMANCHE APRES LA PENTECOTE.

EVANGILE SELON S. MARC. —
Ch. VIII, V. I.

En ce temps-là, comme Jésus était suivi d'une grande foule de peuple qui n'avait pas de quoi manger, il appela ses Disciples, et leur dit : J'ai pitié de mon peuple ; car voilà déjà trois jours qu'ils sont avec moi, et ils n'ont rien à manger, si je les renvoie à jeun chez eux, ils tomberont en défaillance en chemin, car plusieurs sont venus de loin. Ses disciples lui répondirent : Comment pourrait-on, dans ce désert, trouver assez de pains pour donner à manger à tant de monde ? Il leur demanda : Combien avez-vous de pains ? Sept, lui dirent-ils. Alors, il ordonna au peuple de s'asseoir à terre ; puis il prit les sept pains, rendit grâce à Dieu, les rompit et les donna à ses Disciples pour les distribuer, et ils les distribuèrent au peuple. Ils avaient encore quelques petits poissons ; il les bénit et les fit aussi distribuer. Tous ceux qui étaient là mangèrent et furent rassasiés ; et on remporta sept corbeilles pleines des morceaux qui étaient restés : or ils étaient au nombre d'environ quatre mille ; et Jésus les renvoya.

PERSONNEL

Mme Eva Wiertz, de Montréal, est en promenade dans notre ville, l'hôte de Mme Feller.

AVIS

Monsieur Joseph Surprenant, marchand de bois, coin des rues Girouard et Ste Marie, avertit le public, qu'ayant été notifié par la compagnie du Grand Tronc, d'avoir à leur livrer leur terrain d'ici à trois mois, en conséquence, offre en vente, à bon marché, et à des conditions faciles, toutes les bâtisses qu'il y a sur ces terrains, telles que maison, hangar à bois, etc. Et d'ici à trois mois, il transportera sa cour à bois sur la rue Laframboise, en face de la manufacture E. T. Corset. St Hyacinthe, 17 mai 1918.

NAISSANCES

Le 21, était baptisée Marie-Jeanne-Lorette, née la veille, fille de Louis Moreau et Bernadette Harel. Parrain et marraine, Ls Moreau et Malvina Bourgeois.

Le 22, Marie-Paule-Jeanne-Gratude, née le 19, fille de Louis St-Amand et Bernadette Chicoine, Parrain et marraine, Narcisse Beaugard et Aloysis Plante.

Le 22, Marie Germaine Pauline-Rollande, née le 21, fille de Wilfrid Daigle et Rose-Alma Gaucher. Parrain et marraine, Léonidas Daigle et Germaine Gaucher.

Le 22, Marie-Germaine-Emma, née le même jour, fille de Albert Rainville et Eva Hébert. Parrain et marraine Georges Hébert et Emma Gemme.

Le 23, Marie-Jeanne-Pauline-Gilberte, née le même jour, fille de Urgel Santoire et Anna Philie. Parrain et marraine, Paul Santoire et Cécile Santoire.

Le 24, Joseph Jean-Robert, né le même jour, fils de Morigène Touchette et Graziella Flibotte. Parrain et marraine, Antoine Flibotte et Maria Girard.

Le 25, Marie-Simonne, née la veille, fille de Olivier Florand et Victorine Decelles. Parrain et marraine, Félix Bérard et Emma Decelles.

DECES

Le 21, eurent lieu les funérailles de Honoré Cadorette, décédé l'avant-veille à l'âge de 48 ans.

Le 21, eut lieu l'inhumation de Sophie-Malvina Ledoux, fille de feu Charles Ledoux, décédée à l'Institut Nazareth de Montréal, l'avant-veille à l'âge de 43 ans.

COLLECTIONS.

Salaires, Loyer, Jugements, Billets et Réclamations de toute nature collectés au pourcentage partout. Nous pouvons avoir votre argent. Agence Mercantile VANIER. Dept. 8 15 St-Jacques, Montréal.